

Domages et intérets a versés

Par monteilnath, le 10/09/2008 à 18:53

bonjour;

mon mari a été condamné a verser 1500 euros mais je ne peux pas les versés en une seule fois. ai je le droit d'établir un echéancier à ma convenace ? merci

Par Marion2, le 10/09/2008 à 18:55

A quel créancier (ou quelle personne) votre mari a t'il été condamné à verser ces 1500€?

Par monteilnath, le 10/09/2008 à 19:03

à un particulier 1500 euros 23 euros à la secu et 90 euros d'amande

Par Marion2, le 11/09/2008 à 12:07

Essayez d'obtenir un arrangement à l'amiable avec le particulier. Bonne chance